



Un facilitateur à vos côtés



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021/2022

Assemblée générale du mardi 14 juin 2022



RAPPORT MORAL

Françoise CHARRIER,
Présidente



L'année 2021 aura été pour le CEAS Vendée une belle année de reprise d'activité après les 2 années de pandémie qui ont mis à mal notre association comme beaucoup d'autres structures.

Ce rebond, nous le devons à la fois au soutien de la Région des Pays de la Loire qui nous a accordé 12 nouvelles places financées pour le Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (DEAES) dès la rentrée de septembre 2021, portant ainsi le nombre de places financées par le Conseil Régional à 20 (sur les 40 places autorisées) ; mais également à un accord par dérogation pour la mise en œuvre de la formation AES en cycle long (14 mois) répondant aux besoins de la fédération ADMR de Vendée à raison de 15 places. Nous tenons ici à remercier le soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Je souhaite également valoriser et remercier le travail accompli par l'ensemble de l'équipe des salariés et du Conseil d'Administration durant l'année passée. Des réunions de travail concertées et partagées entre administrateurs et salariés ont permis d'investir de nouveaux champs tels que l'analyse des besoins sociaux, la poursuite du développement de la RSE et l'engagement du CEAS Vendée dans la mesure de l'impact social de nos diverses missions et initiatives. Ces réflexions ont ouvert de nouveaux horizons avec vous, partenaires et parties prenantes de nos activités.

Toutes ces évolutions se traduisent par une nette amélioration de la situation financière du CEAS Vendée, qui nous permet d'envisager plus sereinement l'avenir.

Je remercie chacun.e des administrateur.trice.s et des salarié.e.s pour leur engagement au service du développement et de l'adaptation du CEAS Vendée.

Françoise CHARRIER,
Présidente du CEAS Vendée

NOS VALEURS

DÉMARCHE PARTICIPATIVE SENSIBILISER

VALORISER LES SYNERGIES

ÉCOUTE **FAVORISER LES**

DÉVELOPPEMENT DURABLE **ÉMERGENCES**

DURABLE CO-CONSTRUIRE

UTILITÉ SOCIALE





ACTUALITÉS 2021/2022 du Conseil d'administration

Françoise, Philippe, Paul, Claudine, Thérèse et Florian
Absentes de la photo : Maud et Inès

Composé de membres différents à bien des égards, le Conseil d'administration constitue une vraie équipe qui d'ailleurs, s'agrandit et se rajeunit, c'est une preuve de dynamisme.

Circulation transparente des informations, grande liberté de parole, richesse des échanges, sens des responsabilités dans les prises de décision, permettent au Conseil d'administration de garantir que le CEAS Vendée continue d'avancer sur le chemin de ses valeurs et de ses objectifs, dans un environnement qui change et se complexifie. Il fonctionne aussi dans une grande proximité avec la directrice et les salariés, s'attelant avec eux à des temps de réflexion et de travail enrichissants pour tous, et qui permettent la projection dans l'avenir du CEAS Vendée.

Tout cela, toujours, avec souci de la plus grande efficacité et de la plus régulière bienveillance.

C'est de cette façon que le Conseil d'administration entend promouvoir ses salariés, ses clients et ses partenaires, son image sur le territoire, sans oublier d'inscrire son action en tant qu'association socialement responsable.

7 membres du
Conseil d'administration

7 réunions du CA
depuis la dernière AG

3 groupes de travail
associant administrateurs
et salariées

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS

TRÉSORERIE

IMPACT SOCIAL

STRATÉGIE

ENTRETIENS

COMITÉ DE SUIVI RSO

TIERS-LIEU ESSENTIELLES

PROFESSIONNELS

CONVENTIONS
COLLECTIVES

DÉVELOPPEMENT
DES PARTENARIATS

TRANSITION
NUMÉRIQUE

L'équipe salariée du CEAS Vendée a continué de se former collectivement ...



au **management visuel** : un outil de communication interne qui permet un partage d'information facilité au service d'une activité mieux coordonnée. Toutes les semaines, l'équipe du CEAS Vendée se retrouve pour échanger pendant 30 minutes.



à la **facilitation graphique** : elle a pour but d'utiliser le visuel pour favoriser les échanges et la réflexion. Un outil utile pour toutes les activités du CEAS Vendée.



... et de s'agrandir !

+ 3 nouvelles recrues

Bienvenue à Mylène, Elisabeth et Julie !

et **1 départ en retraite**

Profites en bien Solange !

**ACTUALITÉS
2021/2022
de l'équipe
salariée**

Anita, Julie, Estelle, Mylène, Isabelle,
Jacqueline, Régine
Absents de la photo : Baptiste et Elisabeth

ETUDES / CONSEIL

Analyse des besoins sociaux Convention territoriale globale Evaluation externe et autres études



2021/2022, une année rythmée par l'Analyse des besoins sociaux au sein des collectivités.

Cette année, le CEAS Vendée proposait aux CCAS ou CIAS de réaliser l'Analyse des besoins sociaux (ABS) de leur population. Cette étude est une obligation légale, elle doit être réalisée au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux ou à chaque renouvellement général des conseils municipaux. En partenariat avec la CAF Vendée, le CEAS Vendée a également mis son expertise au service de l'élaboration d'une convention territoriale globale pour une intercommunalité.

8 communes

1 communauté de communes

70 jours d'intervention

2 350 participants mobilisés



Percevoir les enjeux du territoire

Mise en perspective de données statistiques stratégiques pour disposer d'un outil d'aide à la décision



Animer une démarche partenariale

Réalisation d'un diagnostic des besoins existants pour construire collectivement un même projet territorial



Développer l'innovation sociale sur les territoires

Projection à 3 - 5 ans avec une maîtrise des problématiques prioritaires en s'appuyant sur les forces vives de la commune



Rendre plus visible l'action du CCAS/CIAS

Développement de la légitimité d'intervention sur le territoire pour assurer une politique d'action sociale locale



- ABS communales en cours ou terminées
- CTG/ABS intercommunale en cours
- ABS communale à venir

MHB Consultante

Marie-Hélène BOULIDARD, démographe, est venue appuyer l'équipe dans le cadre des ABS hors agglomération de La Roche sur Yon.

Evaluations externes

L'évaluation externe a été mise en place par la loi 2002-2. Elle a pour objectif de porter une appréciation globale sur les activités et la qualité des prestations des établissements et services, notamment sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les établissements et services, au regard d'une part, des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des populations.

5 évaluations externes réalisées
32 jours d'intervention



Les évaluations externes évoluent !

La réforme des évaluations externes attendue depuis deux ans, sera finalement effective à partir de 2023.

La principale nouveauté de la réforme est la création d'un référentiel d'évaluation national, commun à tous les établissements et services sociaux et médicaux sociaux, comportant :

- 3 cibles de l'évaluation : la personne accompagnée, les professionnels, la gouvernance de l'ESSMS
- 9 thématiques à évaluer : la bientraitance et l'éthique, les droits de la personne accompagnée, l'expression et la participation de la personne, la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement, l'accompagnement à l'autonomie, l'accompagnement à la santé, la continuité et la fluidité des parcours, la politique des ressources humaines

La réforme prévoit également que le calendrier des évaluations de la qualité des ESSMS, soit arrêté par l'autorité ayant délivré l'autorisation de la structure. Ce calendrier sera publié au 1er octobre 2022 pour la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027.

Enfin, la réforme institue également une procédure d'accréditation des organismes évaluateurs par le COFRAC (Comité français d'accréditation), qui devront répondre à des exigences d'impartialité, d'indépendance et de confidentialité.

Autres missions d'études-conseil-accompagnement

En parallèle, le CEAS Vendée réalise des études ou accompagnements des structures de l'ESS, des collectivités...sur différentes thématiques : mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, adaptation de l'organisation, études thématiques...Dans ces missions, le CEAS Vendée apporte sa connaissance du territoire, son expertise auprès des acteurs de l'ESS et du secteur social et médico-social, sa capacité à accompagner l'émergence de réponses innovantes pour répondre aux besoins non ou mal-couverts. Sur ce champ, le CEAS Vendée travaille en collaboration régulière avec Pôle ESS Vendée, le réseau de l'ESS en Vendée, qui a pour mission d'accompagner le développement et la promotion de l'ESS sur le territoire.

4 missions

6 jours d'intervention

MODÈLE
D'ORGANISATION

LAÏCITÉ ET VALEURS
DE LA RÉPUBLIQUE

**ETUDE VAÏSSELLE
ISSUE DU RÉEMPLOI**



FORMATION

DEAES

Formation continue Parcours SAAD



Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

A compter du 1er septembre 2021, les modalités d'organisation de la formation et de la délivrance du DEAES ont été modifiées par le Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 et l'Arrêté du 30 août 2021, ainsi le diplôme ne comporte plus de spécialités.

Désormais, la formation est plus généraliste afin de permettre aux futurs diplômés d'être compétents pour intervenir auprès de personnes en situation de vulnérabilité aussi bien à leur domicile, qu'en structure collective et auprès d'enfants en situation de handicap dans le cadre de l'école inclusive.

Le CEAS Vendée a sollicité une dérogation à son autorisation auprès du Conseil Régional pour mettre en œuvre une formation conduisant au DEAES sur 14 mois pour un groupe de 15 stagiaires, toutes salariées de l'ADMR Vendée.

La promotion 2022 compte 35 stagiaires, des personnes en reconversion, des jeunes en apprentissage, des salariés en emploi ... tous souhaitent donner un sens à leur carrière professionnelle et mettre au cœur de leur métier l'accompagnement des personnes fragilisées.

« Accompagner, c'est-à-dire prendre soin de chaque personne en prenant en compte ses besoins et ses attentes dans une approche globale afin de restaurer et/ou maintenir son autonomie, de trouver un apaisement, un bien être. Cette approche constitue le fondement même de la formation mise en œuvre par le CEAS. »

**Isabelle THAREAU,
Responsable Formation**

Les formations en chiffres :

22 sessions de formation **72** jours de formation

233 stagiaires formés **32** formateurs mobilisés



MALADIES
NEURODÉGÉNÉRATIVES

CCPI ADVF

RELATION
ACCORDÉE

**ENTRETIEN
DU LINGE**

BIENTRAITANCE

ACCUEIL
NOUVEAUX
SALARIÉS

Expérimentation d'un Parcours "Services d'Aide A Domicile" à Fontenay-le-Comte

Partant de deux constats :

- d'un côté, une population vendéenne vieillissante avec des besoins importants et une envie de vivre et vieillir à domicile ; des services d'aide et d'accompagnement à domicile en difficulté pour recruter des professionnels motivés et formés, et des métiers du grand âge souffrant d'un déficit d'attractivité ;
- et d'un autre côté, des personnes migrantes, aux aptitudes évidentes pour les métiers d'accompagnement, arrivant sur le territoire du Sud Vendée et désireuses de s'intégrer.

Le CEAS Vendée a mis en œuvre un parcours d'accompagnement et d'intégration vers les SAAD ou EHPAD, pour des personnes migrantes installées sur le territoire de Fontenay le Comte et Luçon.

L'action a permis à 6 femmes de se présenter et d'obtenir le CCP1 du TP ADVF et pour 4 d'entre elles de réaliser des périodes d'immersion dans des services d'aide ou EHPAD.

L'action avait également pour ambition de lever les freins à l'emploi : mobilité, langue, garde d'enfants...

Le projet a reçu le soutien financier de la Préfecture de Vendée pour sa mise en œuvre, dans le cadre de l'appel à projet régional 2021 – politique d'accueil et d'intégration des réfugiés en France ; ainsi que des fonds de développement de la vie associative.

Parallèlement, de nombreux partenaires se sont impliqués dans cette action :



« J'ai découvert beaucoup de choses dans le parcours : avec la formation et dans le travail. Le public âgé était une découverte pour moi et aujourd'hui j'ai la nostalgie de ne pas être avec eux ! J'aime travailler avec ce public [...] Si on me donne ce travail, je l'accepte ! »

Stagiaire du Parcours SAAD



Taux de satisfaction des stagiaires

sur 112 réponses, toutes formations confondues :

97% sont satisfaits à très satisfaits

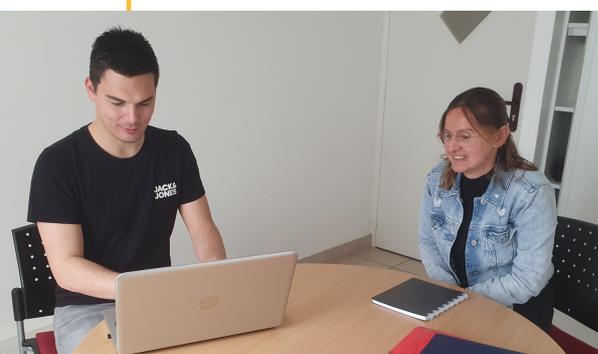
3% sont moyennement satisfaits

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Les participants doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans le secteur du social et/ou du médico-social afin d'être éligible

Dans son rôle d'accompagnement, le CEAS Vendée s'engage à aider le candidat à :

- s'approprier son parcours de vie afin de repérer et d'y reconnaître de façon précise l'ensemble des activités (salariées ou bénévoles) en lien avec le domaine de compétences ;
- repérer et traduire les compétences acquises au cours de l'expérience ;
- identifier les domaines de formation du **DEAES** (Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social), du **DEES** (Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé), du **DEME** (Diplôme d'Etat de moniteur éducateur) et du **DEEJE** (Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants) pour lesquels le candidat sollicite une VAE ;
- se préparer à la soutenance du dossier.



21 candidates VAE-AES salariées du réseau ADMR Vendée

1 candidate VAE-AES en candidat libre

1 candidate VAE-EJE en candidat libre

5 accompagnateurs

La démarche de validation des acquis de l'expérience nécessite du temps : **le temps de l'émergence** au cours duquel la personne, en mettant par écrit, prend conscience de ce qu'elle met en jeu dans ses activités, **le temps de la structuration** qui permet de mettre en relation les compétences repérées avec celles exigées par le métier visé, **le temps du transfert** qui va consister à confronter ces compétences identifiées dans le cadre d'une évaluation.

Expérimentation de la Démarche de VAE en lien avec les "Open Badges"



En collaboration avec « Activateur de Potentiels » et le CIBC des Pays de la Loire, il a été proposé aux candidates VAE salariées du réseau ADMR Vendée d'expérimenter les Open Badges (ou Badges numériques). Nouvel outil de la reconnaissance ouverte, les Open Badges permettent de mettre en avant des savoirs, savoir-faire, savoir-être, non visibles dans les référentiels diplômes.

Les Open Badges peuvent se définir comme des images numériques contenant diverses informations afin de mettre en avant une compétence (issue d'un diplôme ou non), la participation à un évènement ou l'appartenance à une association.

Plusieurs éléments sont présents :

- la personne qui en bénéficie ;
- la personne ou la structure qui l'a délivré ;
- les critères d'obtention ;
- la date d'obtention ;
- les preuves rattachées aux badges : témoignages de personnes attestant, reconnaissant la valeur du badge ou approuvant ce qui est reconnu par le badge.

« L'Open badge trouve toute sa légitimité dans la démarche de VAE qui permet de mettre en lumière des compétences jusqu'ici non-prises en compte. On peut par exemple reconnaître la capacité d'un candidat VAE-AES à faire preuve d'originalité dans la manière d'élaborer les repas des personnes accompagnées. Cette compétence ne s'inscrit pas dans le référentiel de compétences du diplôme, mais, fait partie intégrante de la qualité d'accompagnement proposé. Sa capacité pourra être justifiée par la description de menus, une vidéo illustrant la manière dont elle communique avec les personnes, témoignages de bénéficiaires, de leur entourage, d'employeurs, de collègues... »

Benjamin MACE,

Accompagnateur VAE formé à la démarche « Open Badge »

Partant de ce constat, il a donc été proposé aux candidates quatre temps d'intervention avec les acteurs de l'expérimentation « Activateur de Potentiels » afin de les acculturer et de mettre en pratique les Open Badges via l'utilisation d'Open Badge Passeport puis de créer et partager leurs badges.

Après cette première année « test » et dans un contexte de changement de diplôme, la volonté du CEAS Vendée est d'inclure par la suite les Open Badges (pour les candidates les souhaitant) au sein de l'accompagnement à la VAE.





**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
VENDÉE

Le CEAS Vendée, toujours mobilisé pour les structures employeuses de l'Economie Sociale et Solidaire

Opérateur du DLA depuis 2004, l'équipe du CEAS Vendée s'est une nouvelle fois mobilisée cette année pour les structures se trouvant en difficulté du fait de la crise sanitaire ou souhaitant se développer ou interroger leur stratégie à court et moyen terme.

32 structures diagnostiquées

25 structures suivies

24 prestations de conseil financées

15 consultants mobilisés

14 membres du comité d'appui



24 participations à des rencontres initiées par les acteurs du territoire

12 rencontres initiées par le DLA auprès des acteurs du territoire



gouvernance
commerciale
activité
dynamique
création
stratégie
employeur
partenaire
financement
communication
émergence
projet
fonction
activités
coopération

ZOOM SUR L'ÉVÉNEMENT DU 21 SEPTEMBRE 2021 « Associations vendéennes : une journée pour répondre à vos enjeux »

En partenariat avec les membres du comité d'appui, le CEAS Vendée a organisé le 21 septembre une journée pour aider les associations employeuses et non-employeuses à rebondir face à la crise sanitaire et les aider à reprendre une dynamique grâce à une dotation exceptionnelle du DLA et d'un appui complémentaire du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

32 structures ont répondu présentes
dont 74% d'associations employeuses.

La journée a été rythmée par :

- Une table ronde présentant l'enquête « Le monde associatif ligérien un an après la crise » ; les points d'appui à la vie associative ; la note de conjoncture « Emploi et conjoncture dans l'ESS » et le Dispositif Local d'Accompagnement.
- Des ateliers collectifs :
 - remobilisation des bénévoles ;
 - recherche de partenariats et de financements ;
 - ressources Humaines ;
 - communication.
- Des rendez-vous personnalisés :
 - finance ;
 - juridique/RH ;
 - accompagnement DLA.
- Un espace "Ressources" avec la présence de partenaires sur la pause déjeuner.



Cette journée a permis aux participants de (re)faire du lien en présentiel et de se donner des pistes de rebonds concernant leurs difficultés respectives avec la proposition de trois accompagnements collectifs.

Partenaires présents :



Pause déjeuner et service du repas réalisés dans le cadre d'une étude avec Trivalis sur de la location de vaisselle issue du réemploi.

NOUVELLES ACTIVITÉS DU CÉAS VENDÉE

ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL PROJET COLLECTIF "ESSentielles"

Le CEAS Vendée s'inscrit pleinement dans la dynamique d'innovation sociale et recherche à développer de nouvelles activités qui répondent à des besoins repérés auprès des acteurs du territoire.

L'impact social, en quelques mots, désigne **l'ensemble des conséquences d'une activité sur ses parties prenantes ainsi que sur la société**. Son évaluation permet ainsi aux acteurs de l'innovation sociale de mesurer leur impact au-delà de simples critères économiques.

Plusieurs salariées se sont formées à ce nouveau concept auprès de l'AVISE et ont pu mettre en pratique l'accompagnement auprès de l'association Graine d'ID - association d'insertion qui développe des activités de maraîchage, couture... - à la Roche-sur-Yon.



Une journée de sensibilisation à la notion d'impact social a également été intégrée dans le parcours rESSort, mis en place par Pôle ESS Vendée pour des porteurs de projets.



Le CEAS Vendée a aussi répondu en partenariat avec Les EcoSolies et le CEAS 72, à un appel à projet de l'UDES afin de former sur 2 jours les structures ligériennes dans l'évaluation de leur impact social.

Ouverture d'une Formation/Action "Evaluer l'impact social de sa structure"

NOUVEAUTÉ
SEPTEMBRE
2022

S'approprier le concept d'évaluation de l'impact social, appréhender la valorisation de ses activités et de ses impacts sur son écosystème afin de renforcer ses partenariats, améliorer le pilotage de son organisation, des objectifs que le CEAS Vendée vous propose d'atteindre grâce à sa nouvelle formation de 5 jours proposée aux responsables d'associations (salariés et bénévoles).

Une prise en charge par l'OPCO est possible, contactez-nous pour plus d'informations.



UN PROJET DE TIERS-LIEU ESS À LA ROCHE-SUR-YON

Depuis près de deux ans, le CEAS Vendée participe au collectif ESSentielles, qui a pour objectif de créer un tiers-lieu dédié à l'ESS sur l'agglomération de la Roche-sur-Yon. Ce futur tiers-lieu a vocation à accueillir des entreprises de l'ESS (centres de formation, entreprises d'insertion, structures d'accompagnement des acteurs de l'ESS...), à proposer des espaces de coworking et des espaces de rencontres ; à être un lieu vitrine et ressource pour l'ESS sur le territoire.

L'année 2021 a vu la création officielle de l'association préfiguratrice de ce tiers-lieu, qui regroupe à ce jour sept acteurs du territoire :



Tous les acteurs sont mobilisés sur la recherche d'un lieu pour implanter le projet, même si la tension foncière sur le territoire de l'agglomération yonnaise complexifie la recherche ; des contacts avec des partenaires pour soutenir le projet sont également en cours. L'objectif fixé est d'identifier le lieu pour la fin de l'année 2022.



« Le CEAS Vendée est impliqué dans le collectif ESSentielles depuis le début. C'est une belle expérience de co-construction d'un projet au sein de l'ESS, nous mettons en commun nos expériences et expertises diverses pour faire avancer la réflexion. C'est une occasion de mettre en pratique les valeurs de l'ESS : le principe « une personne – une voix » ; la recherche de l'utilité sociale, la rentabilité au service du projet... Personnellement, j'apprécie cette dynamique de travail, qui donne du sens à mon engagement au CEAS Vendée et plus largement dans l'ESS. »

Régine JAUNATRE,
Directrice

COMMUNICATION

NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE REFONTE DU SITE INTERNET RÉSEAUX SOCIAUX

Le CEAS Vendée a décidé de se faire accompagner pour améliorer sa communication et sa visibilité.

➤ Pour une communication externe plus percutante, le CEAS Vendée s'est lancé cette année dans l'élaboration de sa nouvelle charte graphique et la refonte de son site internet.

Avec l'aide de :

BOULE DE CAMPAGNE

Chargée de communication freelance / Graphiste / Illustratrice

Sur ses réseaux sociaux, le CEAS Vendée a communiqué tout au long de l'année sur ses activités, ses valeurs et sur son territoire. Par le partage de ses actions et de celles de ses partenaires, par une vidéo interview de ses stagiaires AES ou encore par le témoignage de ses administrateurs, le CEAS Vendée met en avant ce qu'il est et ce qu'il fait !

Le CEAS Vendée s'outille et se professionnalise pour une communication facilitée auprès de ses cibles !



Statistiques

Réseaux Sociaux



facebook

29 164 vues de publications
2 808 interactions avec des publications
(commentaires, partages, clics ...)



LinkedIn

556 vues de la page
212 visiteurs uniques
78 nouveaux abonnés

Aujourd'hui, plus de **660 personnes** suivent le CEAS Vendée sur les réseaux sociaux !



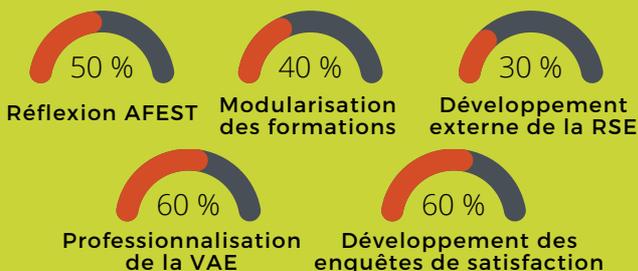
Gouvernance



Politique sociale



Activités / Clients



Ancrage



Egalité, diversité et discrimination



Environnement



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

POINT D'ÉTAPE DANS L'AVANCÉE DE NOTRE DÉMARCHE

Engagé depuis 2018 dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations, le CEAS Vendée poursuit la quête de ses objectifs !

Le Comité de suivi de cette démarche, composé d'administrateurs et de salariés, se réunit une fois par an pour faire un point d'étape de la progression des axes de travail.

Le CEAS Vendée est d'autant plus engagé dans la promotion de la RSE/RSO qu'il adhère à la SCIC ESS Pratiques qui a pour objet d'accompagner les structures de l'ESS dans leur appropriation des enjeux de la RSO. Un outil numérique est à cet effet au point afin de faciliter le développement et le suivi de la démarche.



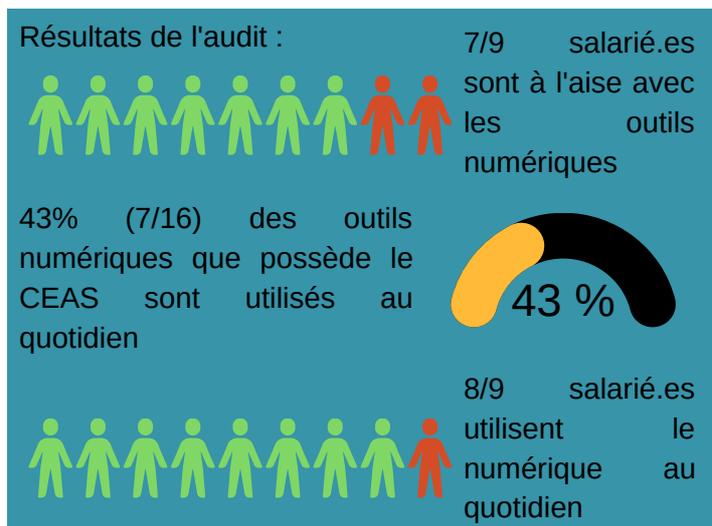
En 2021, le CEAS Vendée a obtenu la reconnaissance visuelle OSE "organisation socialement engagée" attribuée par la CRESS des Pays de la Loire pour reconnaître l'engagement des structures de l'ESS dans une démarche d'engagement sociétale et d'amélioration continue de la qualité.



PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le CEAS Vendée a entamé fin 2021 une démarche d'amélioration de ses outils numériques. Son objectif est d'améliorer la connaissance des outils actuels de l'association tout en ajoutant des outils facilitant le quotidien des salariés. Elle est menée par Baptiste BAUCHARD dans le cadre du Master Organisation et Conduite du Changement.

L'organisation du changement



De cet audit ressort également le besoin d'améliorer l'organisation interne. Si des formations telles que le management visuel ont pu être dispensées, un outil numérique pourrait aider également à l'organisation interne.

L'objectif principal de la mission devient alors de mettre en place un outil de gestion de projets intuitif et adapté aux besoins du CEAS Vendée.

Nous avons après cette étude, analysé, testé et suivi des présentations d'outils numériques de gestion de projets afin de déterminer l'outil optimal pour l'organisation interne du CEAS Vendée et avons déterminé deux outils comme étant les plus proches de nos besoins.

ET APRÈS ?

Le nouvel objectif aujourd'hui est d'utiliser le logiciel et de se l'approprier pour en retirer des bénéfices.

Il est donc désormais prévu de :

- se **former** au logiciel de Gestion de projets ;
- s'assurer de sa **pérennité** et de son **utilisation** au quotidien ;
- continuer à travailler avec de **nouveaux outils numériques** tout en préservant une dimension **éthique**.



Comment le numérique peut-il être éthique/responsable ?

L'utilisation du numérique de manière responsable, passe par le respect écologique dans son utilisation quotidienne, bien éteindre le matériel inutilisé et limiter la veille par exemple. Mais cette démarche passe aussi par l'utilisation d'outils responsables.

Les outils numériques libres de droit en sont un exemple, et permettent à chacun de profiter d'outils créés à but non lucratif. Ces outils peuvent ainsi être améliorés par la communauté de personnes l'utilisant.

Dans l'idéal du numérique éthique, en lieu et place d'un ordinateur ayant Windows comme système d'exploitation, Linux, solution libre, serait utilisée. Au lieu d'utiliser Microsoft Word pour rédiger du texte, OpenOffice serait utilisé, etc...

Si l'indépendance numérique aux grands groupes comme Microsoft est loin d'être atteinte, de nombreux outils à dimension éthique peuvent désormais être utilisés et méritent d'être reconnus du grand public ! Le CEAS Vendée tend aujourd'hui à maximiser leur utilisation au quotidien !

Le CEAS Vendée s'équipe et se professionnalise via le numérique (mise en place du nouveau tableau numérique, investissement sur un logiciel de gestion de projets, aspiration à l'utilisation d'outils libres, ...).

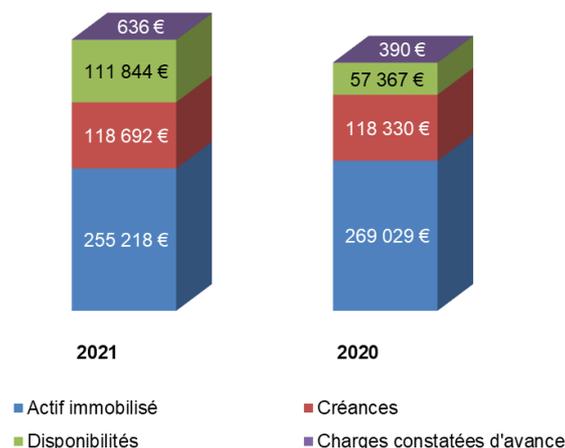
Une démarche lui permettant de s'organiser au mieux avec les moyens de son époque !

RAPPORT FINANCIER

PRESENTATION DES COMPTES

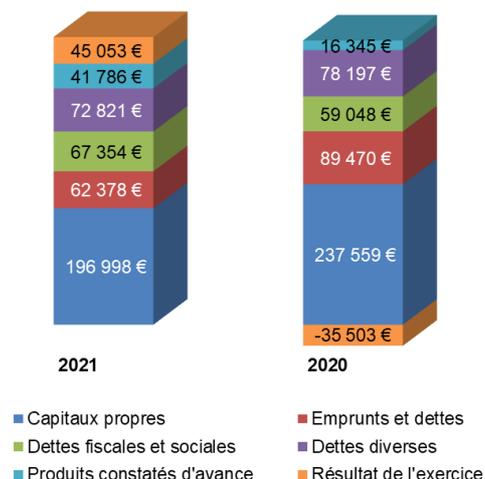
BILAN ACTIF	Montants nets	
	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels		
Terrains et agencements	35 191 €	35 482 €
Constructions	217 348 €	232 666 €
Autres immobilisations	1 891 €	493 €
Immobilisations finan.	788 €	388 €
ACTIF IMMOBILISE	255 218 €	269 029 €
Stocks marchandises		
Avances, acomptes		662 €
Créances clients	102 490 €	99 134 €
Autres créances	16 203 €	18 534 €
Valeurs mobilières de plac.		
Disponibilités	111 844 €	57 367 €
Charges constatées d'avance	636 €	390 €
ACTIF CIRCULANT	231 172 €	176 087 €
TOTAL GENERAL	486 390 €	445 116 €

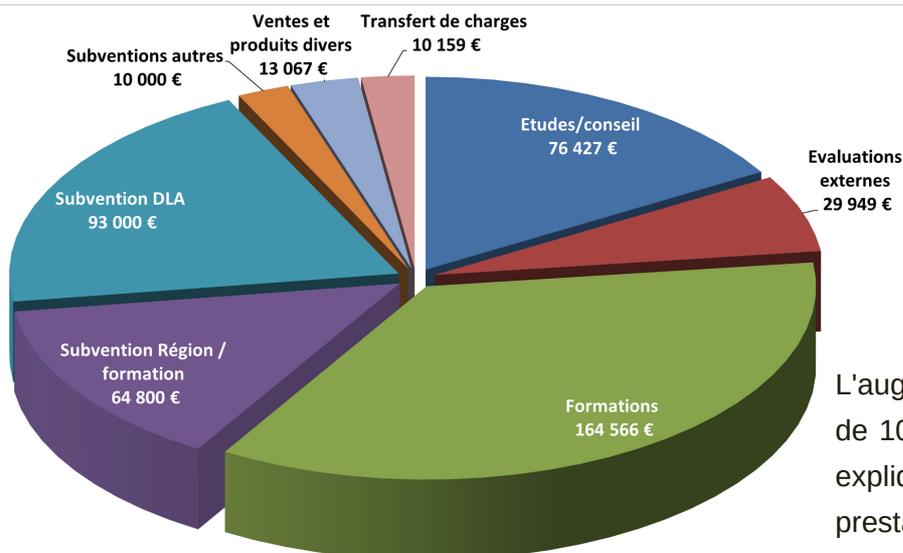
Actif



BILAN PASSIF	Montants nets	
	31/12/2021	31/12/2020
Fonds associatif (subv. Invest.)		
Réserves statutaires	33 574 €	69 077 €
Report à nouveau	80 007 €	80 007 €
Subventions investiss affectées	83 417 €	88 475 €
Résultat de l'exercice	45 053 €	- 35 503 €
CAPITAUX PROPRES	242 051 €	202 056 €
PROVISIONS		
Emprunts et dettes	62 378 €	89 470 €
Avances et acomptes	2 128 €	2 128 €
Dettes fournisseurs	30 941 €	30 485 €
Dettes fiscales et sociales	67 354 €	59 048 €
Autres dettes	39 752 €	45 584 €
Produits constatés d'avance	41 786 €	16 345 €
DETTES	244 339 €	243 060 €
TOTAL GENERAL	486 390 €	445 116 €

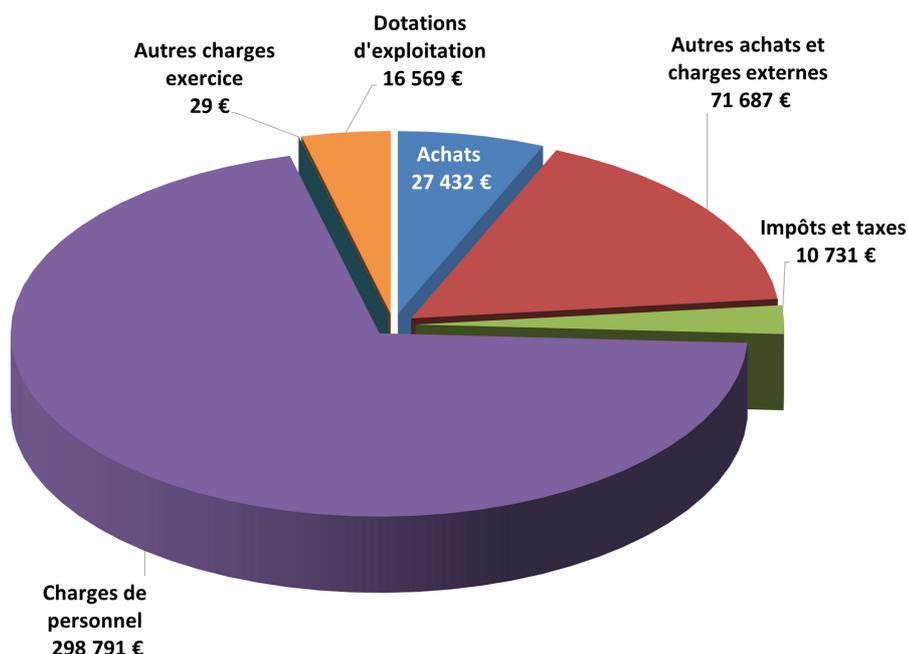
Passif





L'augmentation des produits d'exploitation, de 100 K € par rapport à 2020 (+28%), est expliquée par l'augmentation des prestations vendues (+ 79 K €) et l'augmentation des subventions d'exploitation (167 K €).

Les frais de fonctionnement augmentent de 7% (+27 K €). Cette augmentation est liée à l'augmentation de l'activité qui a généré des embauches et des frais annexes liés. Elle traduit le développement du CEAS Vendée.



Le résultat de l'exploitation s'est nettement amélioré par rapport à 2020, le résultat net de l'exercice 2021 est un excédent de 45 053 €.
La trésorerie s'est également améliorée, compte-tenu du développement de l'activité et s'élève à 111 844 € au 31 décembre 2021.

ORIENTATIONS 2022/2023

Les étapes à venir

CONSOLIDER LA GOUVERNANCE

est un enjeu majeur pour le CEAS Vendée. L'arrivée de jeunes administrateurs doit se poursuivre et permettre d'assurer le remplacement de celles et ceux dont le mandat s'achèvera en 2023 et qui ne souhaitent pas le renouveler. La place des salariés au sein de la gouvernance sera également une piste de réflexion pour le Conseil d'administration dans l'année à venir.

METTRE EN OEUVRE LA TRANSFORMATION DU CEAS VENDEE

pour continuer d'être en phase avec les évolutions de nos secteurs d'activités : transformation numérique (nouveaux outils de gestion de projets, formation à distance...), accréditation COFRAC, ...



FINALISER LA DEMARCHE INTERNE D'EVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL

pour être en capacité de mieux communiquer sur nos prestations et d'accompagner les structures de l'ESS dans leurs propres réflexions sur l'impact social.

PREPARER LES 60 ANS DU CEAS VENDEE



60 ans, c'est toute une histoire à valoriser et de belles perspectives d'avenir à créer. C'est ensemble, avec toutes les parties prenantes du CEAS Vendée que nous souhaitons marquer ce soixantième anniversaire : donner la parole à ceux et celles qui ont fait l'histoire du CEAS Vendée et à ceux et celles qui vont la poursuivre. Une belle aventure à partager, à laquelle nous vous invitons d'ores et déjà.



Un facilitateur à vos côtés

CENTRE D'ÉTUDES ET D'ACTION SOCIALE DE VENDÉE
22 rue Anita Conti - BP 674 - 85016 La Roche sur Yon cedex
02 51 37 28 36 - ceas@ceas-vendee.fr
www.ceas-vendee.fr

